

s.C.41.756.19. - ZW/MB/hz

Berne, le 30 octobre 1978.

Note au Chef du Département

Séance du Conseil fédéral
du 1er novembre 1978

Système monétaire européen (SME)

I. Caractéristiques et évaluation du SME (état au 30 octobre)

- Le Conseil européen de Brême décide, les 6 et 7 juillet, de créer un SME dont les caractéristiques sont les suivantes :
- le SME sera au moins aussi strict que le "serpent";
- l'unité monétaire européenne (ECU) sera le pilier du système;
- la mise en commun de 20 % des réserves détenues par les banques centrales;
- une politique commune en matière de taux de change vis-à-vis des pays tiers.
- Les pays qui ont des liens économiques et financiers particulièrement étroits avec la Communauté pourront devenir membres associés du SME.

- 2 -

- A la suite des différentes réunions du Conseil "économie et finances" (24 juillet, 18 septembre et 16 octobre), on peut constater que le SME n'est pas encore défini. Pour le moment, le seul élément qui paraît acquis est le choix du numéraire (ECU).
- Les négociations actuelles se concentrent sur les mécanismes d'intervention et les facilités de crédit. Les experts s'attachent à franchir ces obstacles de nature technique avant le Conseil européen, des 4 et 5 décembre, afin de limiter l'arbitrage politique.
- Ce que l'on peut dire avec certitude, c'est que le SME ressemblera dans sa première phase à un "serpent" élargi. Les étapes successives, soit la transformation du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM) en un Fonds monétaire européen (FME), la mise en commun des réserves, les moyens d'actions nécessaires pour renforcer dans le cadre du SME les économies des Etats qui connaissent une prospérité moindre restent très controversées.

II. Calendrier des prochaines étapes internationales et suggestions d'actions de la Suisse

1. Prochaines étapes internationales

a) au plan multilatéral :

- 20 novembre 1978 Conseil "Economie et finances"
des Ministres des finances des Neuf
- 4/5 décembre 1978 Conseil européen (Chefs d'Etats)

- 3 -

b) au plan bilatéral :

1er novembre	Sienna	RFA/It
22 novembre	Londres	UK/It
24 novembre	Paris	Fr/UK

2. Comportement de la Suisse par rapport aux prochaines étapes internationales

- Immédiatement après le Conseil "économie et finances" du 20 novembre, il pourrait être utile d'avoir des contacts techniques pour connaître l'état dernier des travaux des Neuf.
- Nous aurions aussi intérêt à faire savoir au niveau approprié que le chapitre du Comité monétaire consacré aux relations avec les pays associés nous pose quelques problèmes. Selon son caractère plus ou moins définitif, il ne serait pas indifférent de pouvoir faire valoir nos vues de manière qu'on puisse en tenir compte si possible. Il va sans dire que nos contacts à ce sujet devraient rester très informels. Mais nous ne devons pas perdre de vue que nous sommes désormais dans une phase de prénégociations.
- Nous ressentons un besoin croissant d'harmonisation des contacts qui ont lieu entre personnalités suisses et étrangères sur ces questions afin qu'il y ait une seule et même vue suisse sur ce problème.

- 4 -

Le Groupe Languetin devrait en tout cas pouvoir garder la vue d'ensemble puisqu'il lui incombe de préparer les travaux sur lesquels le Conseil fédéral et la Banque nationale prendront leurs décisions.

3. Spracheregelung

- Il pourrait être utile que le Conseil fédéral réaffirme le contenu de la "Spracheregelung" (voir annexe) sur l'attitude suisse vis-à-vis du SME.
- S'il estime au contraire, qu'elle n'est plus adaptée à la situation, il pourrait indiquer les accents nouveaux qu'il voudrait y inclure. A notre avis, la "Spracheregelung" ne devrait si possible pas être modifiée jusqu'à ce qu'il y ait une analyse technique et politique plus poussée.
- Le Conseil fédéral devrait pouvoir disposer d'une telle analyse pour sa séance du 29 novembre qui se situera entre le Conseil "économie et finances" du 20 novembre et celle des Chefs d'Etats des 4/5 décembre. Cette analyse, même provisoire, devrait être fournie par le Groupe Languetin.
- A la séance du Conseil fédéral, du 29 novembre, l'opportunité d'une déclaration gouvernementale de caractère politique devrait être examinée.

Nous serons, en effet, à quelques jours de la réunion du Conseil européen. Cette déclaration pourrait avoir, en gros, la teneur suivante :

"Le CF réitère l'intérêt qu'il porte aux travaux sur le SME. Il exprime l'espoir que les Chefs d'Etats et de Gouvernements de la Communauté continueront à tenir compte, comme ils l'ont affirmé dans le communiqué de Brême, de la situation des pays tiers qui ont des liens économiques et financiers particulièrement étroits avec la Communauté. Le CF ne voudrait pas anticiper les résultats de la négociation qui se poursuit entre les Neuf mais il en partage les objectifs."

4. Groupe Languetin

- Le CF devrait réaffirmer l'importance qu'il attache aux travaux du Groupe Languetin afin de disposer d'une analyse approfondie et objective assortie de solutions alternatives quant à une éventuelle adhésion au SME.

- Le CF pourrait charger le Groupe Languetin de la coordination des contacts pris en Suisse et à l'étranger à propos du SME.

- 6 -

- Le CF pourrait suggérer que les Groupes Languetin et Jucker se réunissent pour examiner, de manière plus approfondie, les liens entre les problèmes économiques et monétaires.

Service économique et financier

J. Zwahlen

1 annexe

P.S. Une communication a été envoyée par M. Languetin, en sa qualité de Président du Groupe de travail sur la situation monétaire internationale, à la Délégation du Conseil fédéral pour les questions économiques et monétaires. Vous la trouverez également en annexe.